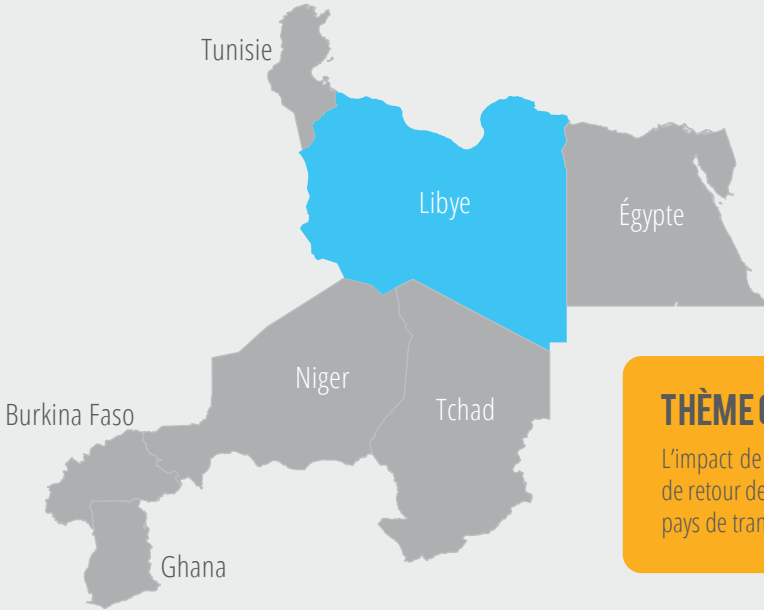
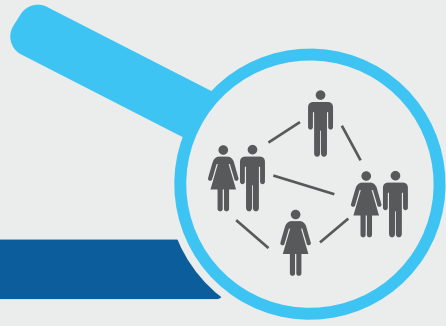


MIGRANTS IN COUNTRIES IN CRISIS

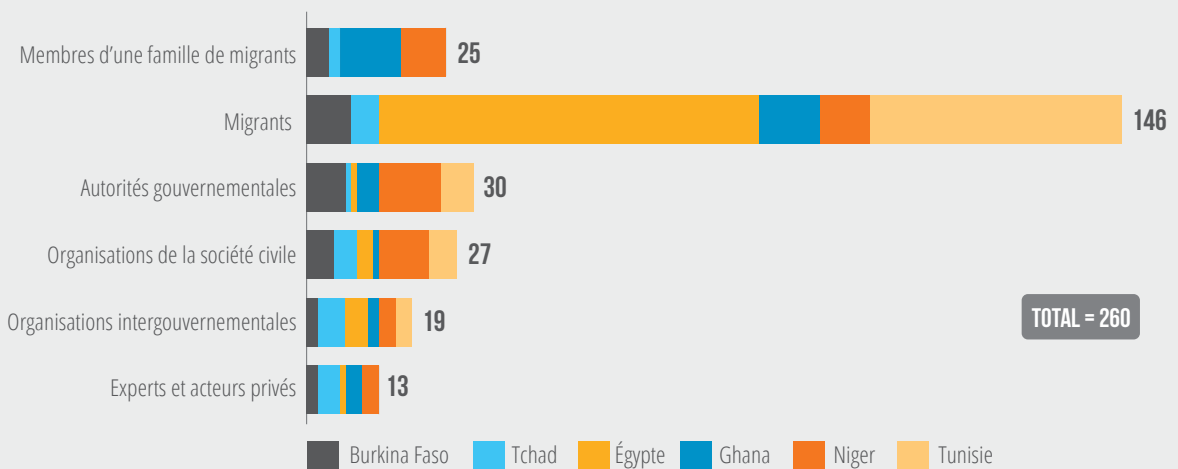
FICHE D'INFORMATION LIBYE



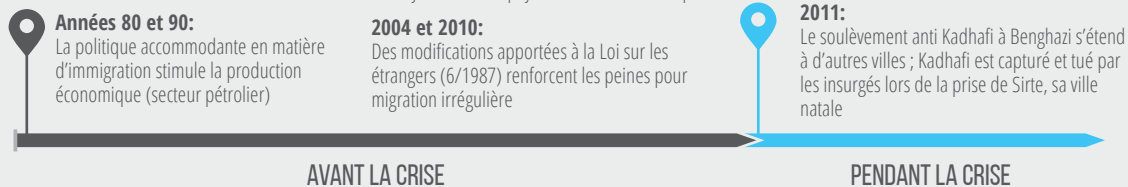
THÈME CENTRAL

L'impact de la crise libyenne sur les migrants de retour de Libye et sur ceux bloqués dans les pays de transit*

DONNÉES D'ENTRETIENS (MARS – SEPTEMBRE 2016)



CHRONOLOGIE



RÉPONSES DES MIGRANTS

SITUATION SOCIOÉCONOMIQUE DES MIGRANTS

- La majorité a migré en raison de conditions socioéconomiques précaires dans leur pays d'origine
- Les affinités culturelles et linguistiques entre les communautés transfrontalières (entre le Niger et la Libye), les coûts avantageux et les réseaux en place (entre l'Égypte et la Libye) sont des facteurs migratoires forts dans la région
- Les Égyptiens occupent généralement des positions socioéconomiques élevées par rapport aux ressortissants libyens moyens
- Les migrants tendent à occuper des postes non/peu qualifiés, par exemple dans la construction ou l'agriculture
- Généralement, les revenus sont envoyés vers le pays d'origine grâce aux migrants qui repartent, dissimulés dans le foyer ou dans un lieu sûr, car les migrants ont peu accès au système bancaire libyen

Les migrants ont adopté diverses stratégies pour surmonter les difficultés pendant la crise, dont la migration de retour. Toutefois, près de la moitié des migrants qui ont fui la Libye ont gagné la Tunisie, le plus souvent par leurs propres moyens et dans des conditions périlleuses. Soupçonnés d'être des mercenaires de Kadhafi par les factions rebelles, les migrants subsahariens ont été particulièrement exposés aux violences. Alors que les Égyptiens et les Ghanéens ont souvent été aidés par des employeurs et des propriétaires libyens pour échapper aux violences, d'autres, notamment des Égyptiens et des Tchadiens, ont dû faire appel à des membres de leur famille pour regagner leur pays d'origine. Certains Nigériens, informés de la crise par des employeurs occidentaux, ont été en mesure de réunir les fonds nécessaires pour leur retour.

Les migrants de retour comme ceux bloqués dans le pays ont rencontré des difficultés pour s'intégrer/se réinsérer (socialement et professionnellement), notamment au regard de la perte d'emploi et des transferts de fonds. La plupart des migrants ont tout perdu en Libye. Ceux qui ont regagné leur pays d'origine dépendent souvent du soutien financier de proches dont la situation financière est déjà précaire. Le retour implique également un stress psychologique et émotionnel pour les migrants et leur foyer, se traduisant par des dépressions et des violences occasionnelles. Pourtant, certains migrants au Niger et en Tunisie révèlent avoir épargné pour ouvrir une affaire, un commerce ou un service de taxi. D'autres s'organisent en associations et en coopératives.

La remigration est la principale stratégie mise en place par les migrants qui ont fui la Libye en 2011. Les migrants retournent le plus souvent en Libye, mais aussi ailleurs en Afrique ou en Europe, en franchissant la mer méditerranée.



Oh oui, je veux qu'il reparte! Tout allait beaucoup mieux quand il était en Libye. On le voit à son comportement. Tout montre que ce n'est pas un homme heureux.

(Épouse d'un migrant de retour de Libye, 36 ans, Ghana)

2011:
Des centaines de milliers de migrants gagnent les pays limitrophes

2014:
Des manifestations éclatent en réponse au refus par le Congrès général national de se dissoudre après expiration de son mandat, conduisant à une guerre civile entre les deux gouvernements rivaux (Tripoli et Tobruk) et des factions armées

2014–2016:
Montée en puissance de l'État islamique, présence accrue de groupes jihadistes, y compris d'Ansar Al-Sharia

2015:
L'UE lance EUNAVFOR Med, ou opération Sophia, pour faire face à la recrudescence de migrants traversant la Méditerranée depuis la Libye (opération achevée en juillet 2017)

2016:
Le « gouvernement d'unité nationale » soutenu par l'ONU peine à obtenir un vote de confiance

PENDANT LA CRISE

APRÈS LA CRISE



RÉPONSES INSTITUTIONNELLES

Les organisations intergouvernementales ont été au cœur du processus d'aide pendant la crise libyenne. L'UNHCR et l'OIM ont été les principaux acteurs à gérer les arrivées et les évacuations, en coordination avec les autorités des pays d'origine (également via les ambassades en Libye) et de transit. L'OIM a organisé l'évacuation et le retour des migrants vers leurs communautés d'origine en Égypte et en Tunisie, tandis que l'UNHCR s'est chargée des procédures de demande d'asile.

Les réponses apportées à la crise par les pays d'origine étudiés varient. Au Ghana, c'est l'Organisation nationale de gestion des catastrophes qui a coordonné l'aide apportée aux migrants de retour par les acteurs intergouvernementaux et la société civile, mais également les services ghanéens de l'immigration, de la santé et de la sécurité. En réponse à l'arrivée des migrants de retour, le Niger a mis en place un comité spécial, chargé de coordonner l'aide et l'accueil des migrants, et de les conduire jusqu'à leur communauté d'origine. Les Égyptiens interrogés ont souligné le manque d'aide à l'évacuation de la part de leur consulat. Le gouvernement égyptien a toutefois mobilisé, pour l'évacuation des Égyptiens de transit en Tunisie, des navires et des porte-avions militaires, ainsi qu'Egyptair.

La société civile, les ONG locales et les représentants communautaires ont également fourni des services d'intervention d'urgence, développé des projets de réinsertion et d'encadrement psychologique pour les migrants de retour et les migrants bloqués, avec une attention particulière portée sur les questions migratoires. L'opinion publique a, elle aussi, joué un rôle important pour les migrants bloqués en Tunisie, avec la forte solidarité affichée par la population tunisienne et les ONG nationales et internationales pour encadrer les arrivées massives de Libye.

Tous les pays concernés ont mis en œuvre une forme d'aide pour les migrants de retour/bloqués, mais ce soutien est souvent limité sur le long terme, généralement par manque de fonds.

SITUATION JURIDIQUE DES MIGRANTS

- La plupart des migrants sont entrés en Libye illégalement ou leur visa est expiré
- Sous Kadhafi, les migrants en situation irrégulière faisaient l'objet de mesures renforcées d'expulsions et de déportations
- L'absence de législation sur le droit d'asile en Libye et en Tunisie a limité l'accès à l'asile dans ces deux pays
- Après 2011, les tensions entre l'Égypte et la Libye ont engendré de nombreux refus d'entrée ainsi que des expulsions systématiques pour des Égyptiens qui tentaient de (re)migrer vers la Libye



L'UNHCR, la Croix-Rouge et l'OIM ont joué un rôle important en nous obtenant des bus [...]. Nous pouvions toujours compter sur eux.

(Ancien diplomate senior, Ambassade du Ghana en Libye, Ghana)



APPRENTISSAGE DESPOLITIQUES

Tirer les enseignements d'une crise et les traduire en solutions est un processus long. Le travail sur le terrain effectué dans les pays depuis 2011 a permis d'identifier diverses lacunes dans la préparation des parties prenantes, la plupart restant à résoudre, notamment au regard de la sécurité en Libye. Le manque de données sur le nombre de migrants en Libye a empêché les acteurs de se préparer correctement à accueillir les migrants de retour. Peu d'États ont pris des mesures concrètes pour obtenir ces informations. Il n'existe toujours pas d'établissements d'accueil pour recevoir un grand nombre de ressortissants en cas de crise. Les instances gouvernementales ont tenté d'élaborer des plans d'urgence ou de créer des départements dédiés à la résolution des crises, mais le manque de moyens et de ressources disponibles a souvent empêché la création de tels corps et mécanismes, et la mise en œuvre de l'aide à l'intégration ou la réinsertion. Par exemple, la récente politique migratoire nationale du Ghana invite les parties prenantes à « rédiger un projet d'orientation pour l'évacuation des ressortissants ghanéens à l'étranger, en cas de crise politique, expulsion ou catastrophe naturelle », mais aucune mesure politique spécifique n'a été prise. Au Niger, le nouveau gouvernement a créé un ministère des Affaires humanitaires et de la gestion des catastrophes ainsi qu'un plan d'urgence multirisque modifié pour inclure la gestion des migrants en période de crise. Au Tchad, un Plan national 2015 pour la réinsertion globale des retournés a été créé, mais les migrants de retour de Libye n'en ont pas bénéficié. En outre, l'attention au Tchad se porte désormais sur la situation autour du Lac Tchad, ce qui assombrit encore l'impact de la crise libyenne sur les migrants de retour. Le secteur est soumis à plusieurs crises qui ne peuvent être traitées simultanément, ce qui implique le besoin de prioriser l'aide d'urgence humanitaire, plutôt que les plans de réinsertion à long terme. Même si les migrants qui ont fui la Libye au début de la crise ne peuvent plus être considérés comme des « retournés » en tant que tel au regard du temps écoulés depuis leur retour, un programme gouvernemental de réinsertion efficace et transparent est requis.

Le succès de la campagne d'évacuation vers les pays d'origine via la Tunisie a démontré la solidité et la solidarité des structures d'État dans un contexte d'instabilité et de transition. L'absence de législation nationale sur l'asile et de plans d'urgence a également représenté des défis pour la Tunisie. Pour la première fois depuis la guerre d'indépendance, un camp de transit pour les réfugiés a été installé en Algérie (camp de Choucha, 2011-2013), où l'armée, le ministère de la Santé, les organes régionaux et les organisations internationales ont pu subvenir aux besoins des arrivants de Libye. Néanmoins, les organisations de la société civile et les migrants ont critiqué l'État tunisien pour ne pas avoir réformé une législation sur les étrangers considérée comme répressive et pour son absence de loi sur l'asile. Depuis la crise, les ONG locales sont parvenues à développer un savoir-faire et des compétences dans ces domaines. Elles peuvent ainsi exercer des pressions sur l'État tunisien pour soutenir les migrants bloqués dans le pays.



Le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre a publié des offres d'emploi pour les migrants de retour et, lorsque l'on regarde les critères, on a l'impression qu'elles nous sont destinées. Nous avons postulé, payé 50 EGP [2,47 EUR] pour soumettre notre candidature et n'avons eu aucun retour. À ma connaissance, personne n'a pu bénéficier de ce service. Trois à quatre mois plus tard, on nous a demandé de payer 10 EGP [0,49 EUR] pour remplir un formulaire de remboursement répertoriant tous les objets perdus en Libye, ce que nous avons fait, sans réponse.

(Migrant de retour, 29 ans, Sohag, Égypte)

*L'échantillon étudié étant principalement masculin, une écriture inclusive n'a pas pu être adoptée dans la présente fiche.

Projet financé par l'Union européenne



Projet mis en œuvre par l'ICMPD



En partenariat avec l'IMI

